

SECTION DE MATHEMATIQUES



SMA-GE
Station 8 – Bâtiment MA
CH-1015 Lausanne
Secrétariat : 021 693 25 65
E-mail : direction.sma@epfl.ch

DEMANDE D'APPROBATION

Projet de Master hors EPFL

(Les règlements de l'EPFL et de la Section de mathématiques exigent que l'étudiant demande une autorisation pour effectuer un projet de master hors EPFL)

Nom, prénom:

SCIPER :

Master : MSc Math MSc Ing. math CSE

Je souhaite effectuer mon projet de master hors EPFL.

La procédure est la suivante :

- Trouver un Professeur de la Section de mathématiques/EPFL responsable du PDM ;
- Remplir ce formulaire et le faire approuver par la Section de mathématiques au moins deux mois avant le début du PDM ;
- Effectuer les démarches nécessaires auprès de la Mobilité de l'EPFL au moins deux mois avant le début du PDM.

Professeur SMA responsable :

Etablissement d'accueil :

Superviseur dans cet établissement :

Dates du projet (début - fin) :

Domaine mathématique du projet :

une discussion a eu lieu avec le Professeur SMA responsable.

Date : Signature de l'étudiant(e) :

Suite au verso

Responsabilités du responsable à l'EPFL (Professeur ou MER de la SMA)

- Supervision du travail pendant le PDM
- Supervision du rapport écrit
- Vérification du travail, y compris :
 - évaluation du rapport
 - évaluation de la présentation orale
- Organisation de l'examen (à l'EPFL)
- Rendu de la note au SAC

Responsibilities of the EPFL supervisor (a SMA Professor or MER)

- Supervision of the work during the Master project
- Supervision of the written report
- Check of the work, including:
 - evaluation of the report
 - evaluation of the oral presentation
- Organization of the exam (at EPFL)
- Return the grade to the SAC

Le Professeur SMA de l'EPFL a pris bonne note des responsabilités qui lui incombent (voir ci-dessus).

Date : Signature du Professeur SMA :

A remplir par le Directeur de Section :

Autorisation accordée

Autorisation refusée (motif)

Date :

Signature du Directeur de Section :